



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2026

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi dix-neuf juin deux mil vingt-six, vingt heures, sous la Présidence de M. CHARPENTIER, Maire, sur sa convocation en date du 12 juin 2026.

PRÉSENTS : M. Thierry CHARPENTIER, M. Olivier SILBERBERG, Mme Delphine MIALANNE, M. Laurent ASSELOOS, M. Alexandre LANSON Mme Florence SALLÉ-TOURNE, M. Stéphane ENGEL, M. Nicolas BOURGOGNE, Mme Martine GUIBERT, Mme NIETO Nicole, M. Hamid EL GAZRI, Mme Marie-Hélène DUMONT, M. Luc LAURENCEAU, Mme Ivana PESIC, M. François GRISON, M. Eric VRAIN, Mme KASSEL Marie, M. PORTHAUX François, Mme DAVID Delphine, M. TAFANI Christophe, Mme LIMANDRI Angéline, M. BLELLY Valentin, Mme KHIDER Sabryna, M. BERILLON Pierre-Michel

Nombre de conseillers municipaux : 29
 Nombre de présents : 24
 Quorum : 15

Absents excusés :

Mme Evelyne BERTHON	donne pouvoir à M. SILBERBERG
Mme Dominique LHOMME	donne pouvoir à Mme NIETO
Mme Aurore MONPOU	donne pouvoir à M. ASSELOOS
M. ABADIE Christophe	donne pouvoir à M. ENGEL

Absente non excusée : Manou ESCUDIER

1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Angéline LIMANDRI

2 - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 31 MARS ET 24 AVRIL 2026

3- DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE

Numéro et date de décision	Intitulé de la décision	Entreprise titulaire	Montant de la présente décision du maire
DE-2026-CP-030	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE MAINTENANCE DES SYSTEMES INTRUSION	INEO CENTRE SERVICES	10 052,64 € TTC/AN
DE-2026-FIN-032	Avenant à la régie de recettes "carte bancaire"		
DE-2026-SCOL-033	INTERVENANTS EXTERIEURS TEMPS PERISCOLAIRES	ASL	11€ TTC/h 2500€ maximum
DE-2026-FIN-034	INDEMNISATION VERSEE PAR L'ASSURANCE	JURIDICA	2 094,00 €
DE-2026-CP-035	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA LOCATION ET ENTRETIEN DE BOBINES ESSUIE-MAINS TEXTILE	LES LAVANDIERES-ELIS	20 000 € TTC maximum/an
DE-2026-RH-036	FORMATION RECYCLAGE CACES TELESCOPIQUES	APAVE	1009,20 € TTC 841€ HT
DE-2026-CP-037	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE LA SALLE ESPACE MONTISSON	GRPT VACONSIN-MAZAUD ARCHITECTES (mandataire)	83 810,82 € TTC
DE-2026-CP-039	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA REORGANISATION DU PARKING ET CREATION CHEMINEMENT PMR AU COMPLEXE SPORTIF CREUSE	Ingenierie Conception Aménagement (INCA)	11520,00 € TTC
DE-2026-ST-040	CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE POUR L'INSTALLATION D'UNE ARMOIRE ELECTRIQUE, RESIDENCE "LES BALCONS DE SAINT-JEAN".	SYNDIC DE COPROPRIETE DE LA RESIDENCE "LES BALCONS DE SAINT-JEAN"	A TITRE GRATUIT
DE-2026-PVACS-041	PERFORMANCE ARTISTIQUE SET AU CHÂTEAU 2026	DAVID Jérémy	450€ TTC



DE-2026-PVACS-042	PERFORMANCE ARTISTIQUE SET AU CHÂTEAU 2026	AMPLITUDE	1000€ TTC
DE-2026-PVACS-043	MARILOO	ARPEGE	9282€ TTC
DE-2026-ST-044	CONVENTION D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'UNE CONSIGNE AUTOMATISEE.	Société MONDIAL RELAY	850 € TTC/an
DE-2026-FIN-045	INDEMNISATION VERSEE PAR L'ASSURANCE - ACOMPTE SINISTRE MONTISSION	GROUPAMA	150 000 €

4- DELEGATIONS A ACCORDER AU MAIRE – MODIFICATIF

Le conseil municipal a décidé d'approuver la délibération modifiant les délégations au maire suite à la demande de précisions de la Préfecture

5- COMMISSION RESSOURCES DU 2 JUIN

Compte rendu

6 - APPROBATION DU CFU 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal a décidé d'approuver le compte financier unique du budget principal de la commune de Saint-Jean-le-Blanc pour l'année 2025

7- APPROBATION DE L'AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement définitif de clôture excédentaire de 5 273 814,52 euros figurant au compte financier unique 2025 de la Commune au financement des charges de fonctionnement inscrit en recettes de fonctionnement à la ligne budgétaire codifiée 002 « Résultat de fonctionnement reporté » au budget primitif 2026.

Et d'affecter le résultat d'investissement définitif de clôture déficitaire de 809 614,89 euros figurant au compte financier unique 2025 de la Commune en dépenses de la section d'investissement à la ligne codifiée 001 « Résultat d'investissement reporté » au budget primitif 2026.

8- APPROBATION DU CFU 2025 DU BUDGET ANNEXE VENTE ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Le conseil municipal a décidé d'approuver le compte financier unique du budget annexe vente d'énergie photovoltaïque de la commune de Saint-Jean-le-Blanc pour l'année 2025

9- APPROBATION DE L'AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2025 DU BUDGET ANNEXE VENTE D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Le conseil municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement définitif de clôture, excédentaire de 8 463,66 €, figurant au Compte Financier Unique 2025 du budget vente d'énergie photovoltaïque en recettes de fonctionnement à la ligne budgétaire codifiée 002 « résultat de fonctionnement reporté » au budget primitif 2026

Et d'affecter le résultat d'investissement définitif de clôture, excédentaire de 43 864 €, figurant au Compte Financier Unique 2025 du budget vente d'énergie photovoltaïque en recettes d'investissement à la ligne budgétaire codifiée 001 « résultat d'investissement reporté » au budget primitif 2026

10- APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2026 POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal a décidé d'adopter la Décision Modificative n°1 de 2026 de la Commune :

I - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2026	DM1 2026	TOTAL BP + DM1 2026
Chapitre 013 : Atténuations de charges	25 000,00 €		25 000,00 €
Chapitre 70 : Produits des services	1 060 510,00 €		1 060 510,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	238 002,00 €		238 002,00 €
Chapitre 731 : Fiscalités locales	6 730 530,00 €		6 730 530,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	1 721 499,21 €	7 294,75 €	1 728 793,96 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	225 000,00 €		225 000,00 €
Chapitre 76 : Produits financiers	9 095,89 €		9 095,89 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	0,00 €		0,00 €
Dont cessions	0,00 €		0,00 €
TOTAL Recettes Réelles de Fonctionnement	10 009 637,10 €	7 294,75 €	10 016 931,85 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	45 000,00 €		45 000,00 €
Chapitre 002 : Excédent reporté	5 273 814,52 €		5 273 814,52 €
TOTAL Recettes de Fonctionnement	15 328 451,62 €	7 294,75 €	15 335 746,37 €

II – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2026	DM1 2026	TOTAL BP + DM1 2026
Chapitre 011 : Charges à caractère général	2 658 249,50 €	17 840,00 €	2 676 089,50 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	5 242 000,00 €		5 242 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits	171 043,00 €		171 043,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	699 836,00 €	-10 545,25 €	689 290,75 €
Chapitre 66 : Charges financières	8 763,65 €		8 763,65 €
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	5 000,00 €		5 000,00 €
Chapitre 68 : Dotations aux provisions	5 000,00 €		5 000,00 €
TOTAL Dépenses Réelles de Fonctionnement	8 789 892,15 €	7 294,75 €	8 797 186,90 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	650 000,00 €		650 000,00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	5 888 559,47 €		5 888 559,47 €
TOTAL Dépenses de Fonctionnement	15 328 451,62 €	7 294,75 €	15 335 746,37 €



III – RECETTES D'INVESTISSEMENT

	TOTAL BP+RE 2026	DM1 2026	TOTAL BP + DM1 2026
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	298 344,73 €		298 344,73 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissements	185 788,80 €		185 788,80 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	500 000,00 €		500 000,00 €
Chapitre 27 : Immobilisations financières	1 087 442,00 €		1 087 442,00 €
TOTAL Recettes Réelles Investissement	2 071 575,53 €	0,00 €	2 071 575,53 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	650 000,00 €		650 000,00 €
Chapitre 041 : Opération d'ordre de transfert dans la section	50 000,00 €	537 620,00 €	587 620,00 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	5 888 559,47 €		5 888 559,47 €
Chapitre 024 : Cession immobilisation			0,00 €
Chapitre 001 : Solde exécution investissement reporté	0,00 €		0,00 €
TOTAL Recettes Investissement	8 660 135,00 €	537 620,00 €	9 197 755,00 €

IV – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	TOTAL BP+RE 2026	DM1 2026	TOTAL BP + DM1 2026
Chapitre 10 : Dotation fonds diver et réserves	10 000,00 €		10 000,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	111 000,00 €		111 000,00 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	132 749,81 €		132 749,81 €
Chapitre 204 : Subventions d'équipements versées	398 000,00 €		398 000,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	631 534,14 €	96 730,00 €	728 264,14 €
Chapitre 23 : Immobilisation en cours	2 616 889,25 €	-96 730,00 €	2 520 159,25 €
202101 : Opération vestiaire et Club House	240,00 €		240,00 €
202401 : Opération construction MSP	180 106,91 €		180 106,91 €
202501 : Opération construction CDL	2 675 000,00 €		2 675 000,00 €
202502 : Opération réhabilitation SDF	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
Montission			
TOTAL Dépenses Réelles Investissement	7 755 520,11 €	0,00 €	7 755 520,11 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	45 000,00 €		45 000,00 €
Chapitre 041 : Opération d'ordre de transfert dans la section	50 000,00 €	537 620,00 €	587 620,00 €
Chapitre 001 : Solde exécution investissement reporté	809 614,89 €		809 614,89 €
TOTAL Dépenses Investissement	8 660 135,00 €	537 620,00 €	9 197 755,00 €

11- APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2026 POUR LE BUDGET ANNEXE VENTE D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Le conseil municipal a décidé d'adopter la décision modificative N°1 du budget annexe 2026, telle qu'elle est présentée ci-dessous :

DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTES FONCTIONNEMENT			
	Dépenses BP	DM 1	TOTAL		Recettes BP	DM 1	TOTAL
Chap 011 - charges à caractère général	8 263,66	-200,00	8 063,66	Chap 70 - Vente de produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
Chap 65 - autres charges de gestion courantes	100,00	0,00	100,00	s/total recettes réelles	0,00	0,00	0,00
Chap 67 - charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	042 - Opérations de transfert entre les sections (quote part des subventions transférées)	0,00	0,00	0,00
chap 69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	100,00	200,00	300,00	002 Excédent 2021 prévisionnel reporté	8 463,66	0,00	8 463,66
s/total dépenses réelles	8 463,66	0,00	8 463,66	Total recettes de fonctionnement	8 463,66	0,00	8 463,66
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00				
042 - Opérations de transfert entre les sections (dotations aux amortissements)	0,00	0,00	0,00				
Total dépenses de fonctionnement	8 463,66	0,00	8 463,66				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses BP + RAR	DM 1	TOTAL		Recettes BP + RAR	DM 1	TOTAL
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	13 - Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
Chap 21 - Immobilisation corporelles	43 864,00	0,00	43 864,00	s/total recettes réelles	0,00	0,00	0,00
Chap 23 - Immobilisation en cours	0,00	0,00	0,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
s/total dépenses réelles	43 864,00	0,00	43 864,00	040- Transfert entre les sections (amortissements)	0,00	0,00	0,00
040 - Opérations de transfert entre les sections (quote part des subventions transférées)	0	0,00	0	041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
Total dépenses d'investissement	43 864,00	0,00	43 864,00	001 - Solde d'exécution section invt reporté (en cas d'excédent)	43 864,00	0,00	43 864,00
				Total recettes d'investissement	43 864,00	0,00	43 864,00

12- APPROBATION DE LA CLOTURE DE L'AP/CP 202101 POUR LA CONSTRUCTION D'UN VESTIAIRE ET D'UN CLUB HOUSE AU STADE LIONEL CHARBONNIER

Le conseil municipal a décidé de clôturer l'autorisation de programme-crédits de paiement n°AP202101 pour l'opération de construction d'un club house et de vestiaires au stade Lionel Charbonnier dans le cadre du budget primitif 2026 de la commune, s'étant exécuté comme présenté ci-dessous :

AP/CP 202101		Crédits de paiement réalisés 2023	Crédits de paiement réalisés 2024	Crédits de paiement réalisés 2025	Crédits de paiement 2026	TOTAL DES PAIEMENTS SUR AP
Programme CONSTRUCTION VESTIAIRES ET CLUB HOUSE STADE LIONEL CHARBONNIER						
Montant de l'AP	1 500 000 €	24 206,19 €	943 957,65 €	431 019,04 €	- €	1 399 182,88 €

13- APPROBATION DES ADMISSIONS EN NON VALEUR POUR 2026 POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal a décidé d'approuver l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables présenté par le comptable public pour un montant de 14 361,15 €



14- APPROBATION DE LA DELIBERATION POUR LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le conseil municipal a décidé de favoriser la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal en accordant une aide à la destruction de nids de frelons asiatiques exclusivement, par année civile, à hauteur :

- Du montant de la facture acquittée si celle-ci est inférieure ou égale à 80 € TTC
- De 80 € pour toute facture acquittée dont le montant est supérieur ou égale à 80 € TTC

15 - INSTAURATION D'UNE AMENDE POUR LES DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS

Le conseil municipal a décidé de fixer le montant forfaitaire de ce tarif à 500 € et de majorer ce montant de 50% soit 750 € pour les dépôts sauvages de produits chimiques, de peintures et de cartouches de protoxyde d'azote.

16- INSTAURATION DE TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE COMMUNAL POUR LES CIRQUES

Le conseil municipal a décidé de fixer le tarif de la redevance d'occupation du domaine public pour les cirques à 100€ TTC par jour d'occupation.

17- GARANTIE A 50 % D'UN D'EMPRUNT COMPLEMENTAIRE DE 11 489 € (SOIT 5 744,50 € EN PRINCIPAL) A LA SA D'HLM FRANCE LOIRE POUR LA CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS SIS 154 ROUTE DE SANDILLON A SAINT JEAN LE BLANC.

L'assemblée délibérante de la COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC accorde sa garantie à hauteur de 50,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 11 489 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

18 – ATTRIBUTION DE LA CONTRIBUTION AU SIBAF AU TITRE DE L'EXERCICE 2026 – VERSEMENT D'UN ACOMPTE

Le conseil municipal a décidé d'attribuer un acompte sur la participation 2026 de la commune de Saint Jean le Blanc au budget du SIBAF de 31 000 €, prévue au BP 2026

19- TARIF DES CONCESSIONS FUNERAIRES POUR 2026/2027 – ADOPTION

Le conseil municipal a décidé de revaloriser comme suit les tarifs du cimetière et du columbarium à compter du 1^{er} janvier 2026:

CIMETIERE	2026
CONCESSIONS	6%
15 ans	139,92 €
30 ans	283,02 €
50 ans	598,90 €
EMPLACEMENT COLUMBARIUM 2 CASES	6%
15 ans	1 278,36 €
30 ans	1 535,88 €
CAVURNES	6%
15 ans	486,54 €
30 ans	756,84 €
50 ans	1 081,20 €

20- REGLEMENT INTERIEUR MAIRIE ET REGLEMENT DES CONGES – APPROBATION

Le conseil municipal a décidé d'adopter le règlement intérieur et le règlement du temps de travail et des congés annexés

21- COMMISSION PETITE ENFANCE DU 11 MAI

Compte rendu

22- MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE FAMILIALE

Le conseil municipal a décidé d'approuver le règlement de fonctionnement de la Crèche Familiale, modifié,

23 – MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA HALTE GARDERIE

Le conseil municipal a décidé d'approuver le règlement de fonctionnement de la halte garderie, modifié

24- 9EME RENCONTRE PROFESSIONNELLE DES ASSISTANTS MATERNELS DE LA METROPOLE ORLEANAISE 2026

Le conseil municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention



25 -COMMISSION VIE SCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS, DEVOIR DE MEMOIRE DU 8 JUIN

Compte rendu

26- REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES PERISCOLAIRES - MODIFICATIF

Le conseil municipal a décidé de modifier le règlement intérieur des activités périscolaires

27- COMMISSION TRAVAUX, VOIRIES, ACCESSIBILITÉ, ENVIRONNEMENT, VILLE DURABLE DU 6 MAI

Compte rendu

28 – RESTAURATION SCOLAIRE : CONFECTION, FOURNITURE SUR PLACE DES REPAS – Attribution et autorisation de signer le marché.

Le conseil municipal a décidé d'approuver l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande à la société ANSAMBLE, sise Allée Gabriel Lippmann – 56000 VANNES, pour un montant maximum annuel fixé à 420 000,00 € HT

29- CONVENTION DE PARTENARIAT EN MATIERE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME PORTANT SUR LA PERIODE DU 01/10/2026 AU 30/09/2032.

Le conseil municipal a décidé d'approuver la convention de partenariat en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme.

30- COMMISSION SPORT, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE DU 4 JUIN

Compte rendu

31- REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a décidé d'adopter le règlement du conseil municipal.

32- AFFAIRES DIVERSES